



HAL
open science

Hiéarchies sociales et cosmopolitisme des marges : L'intégration à la française au prisme des mobilités roms-roumaines

Swanie Potot

► **To cite this version:**

Swanie Potot. Hiérarchies sociales et cosmopolitisme des marges : L'intégration à la française au prisme des mobilités roms-roumaines. *Etudes Tsiganes*, 2017, 61-62 (2), pp.255-268. 10.3917/tsig.061.0255 . halshs-02304054

HAL Id: halshs-02304054

<https://shs.hal.science/halshs-02304054>

Submitted on 18 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteure de l'article paru : Potot S., « Hiérarchies sociales et cosmopolitisme des marges : l'intégration à la française au prisme des mobilités "roms-roumaines" » revue *Etudes Tsiganes*, n°61-62, 2018, pp.255-268.

HIERARCHIES SOCIALES ET COSMOPOLITISME DES MARGES : L'INTEGRATION A LA FRANÇAISE AU PRISME DES MOBILITES ROMS- ROUMAINES

Swanie Potot, sociologue, chargée de recherche au CNRS, Unité de recherche Migrations et société URMIS.

Depuis une quinzaine d'années, on a vu resurgir des bidonvilles aux abords des grandes métropoles françaises ; comme si les campagnes d'éradication de l'habitat précaire des années soixante-dix n'avaient jamais eu lieu. Rappelant la période de l'après-guerre, ces quartiers auto-construits sont attribués à l'arrivée d'étrangers, Maghrébins et autres immigrés hier¹, Roms d'Europe de l'Est aujourd'hui. L'analogie n'est pas seulement urbaine, on la retrouve dans les représentations : pensés comme culturellement éloignés du modèle dominant, les habitants de ces quartiers insalubres sont suspectés par une partie au moins de l'opinion publique -relayée par les médias et le politique- de ne pas vouloir (ou pouvoir) s'assimiler à la société française. Objet de multiples fantasmes, ces nouveaux venus sont perçus comme vivant dans des univers clos, repliés sur eux-mêmes, impénétrables aux mœurs du pays dans lequel ils s'installent.

Divers travaux de recherche sur les Roms d'Europe de l'Est en France ont montré que cette distance était essentiellement due aux conditions d'accueil, ou plutôt de non-accueil de cette population, et à la répression dont elle fait l'objet, sur fond de xénophobie². Si la précarité et le racisme ne favorisent pas l'insertion sociale, on ne peut prendre pour acquis le poncif selon lequel ces migrants auraient une faible inclination à développer des relations sociales en dehors de leur groupe. Nous nous intéressons au contraire dans les lignes qui suivent aux multiples liens qu'ils tissent, jour après jour, avec leur nouvel environnement.

La société française n'est pas un tout uniforme dans lequel les étrangers, une fois lavés de leurs particularismes, seraient invités à se fondre. Elle se compose elle-même de multiples groupes, de diverses classes sociales et s'est renforcée d'importantes vagues migratoires tout au long du vingtième siècle³. C'est donc dans un monde stratifié que les nouveaux venus sont amenés à construire leurs réseaux de sociabilité ; nous montrerons qu'ils sont en cela orientés, comme tout un chacun, par une certaine homophilie sociale⁴.

¹ Pétonnet, C., 2002.

² Belqasmi, M., 2015 ; Bergeon, C., 2010 ; Doytcheva, M., 2014 ; Legros, O. et T. Vitale, 2011.

³ Noiriél, G., 1988 ; Schor, R., 1996.

⁴ Wimmer, A., 2013.

Une enquête de terrain menée durant trois années à Nice auprès d'un public de migrants roumains qui se qualifient eux-mêmes de tsiganes (éventuellement de roms lorsqu'ils s'adressent à des Français), éclaire le processus d'insertion de cette population en France⁵. Leur disqualification économique, sociale et juridique se traduit, dans la ville, par le confinement de leurs habitats dans certains espaces relégués. Mais si les Roms-roumains sont les derniers en date, ils ne sont pas les seuls « indésirables » à avoir été repoussés aux confins de la cité au cours de l'histoire récente. Leur assignation à résider dans certains quartiers les conduit à développer en priorité des sociabilités avec d'autres populations maintenues à l'écart des centralités urbaines. Dans la ville étudiée, un petit bidonville a ainsi vu le jour à côté d'un foyer de travailleurs immigrés et d'une aire d'accueil des Gens du voyage. Une observation des relations entre voisins sur ce territoire excentré illustre le cosmopolitisme de ces mondes de la relégation et interroge, pour reprendre les termes de Durkheim, l'intégration non pas *à* mais *de* la nation⁶. Que veut dire s'intégrer à la société française quand celle-ci repousse à ses marges une partie de ses citoyens ? Ces sociabilités marginales sont-elles les prémices d'une insertion sociale plus large dans la société dominante, sur le mode de l'assimilation progressive décrite par l'Ecole de Chicago⁷, ou bien ont-elles vocation à former une société en soi, durablement maintenue à distance de la société majoritaire comme le suggère les travaux d'Alain Tarrus⁸ ?

1. Un faubourg de relégation ancien

Les quelques deux cents sujets qui ont fait l'objet de l'enquête sont des personnes de nationalité roumaine, issues pour la majorité de deux départements : l'un contigu à celui de Bucarest tandis que l'autre se situe en Transylvanie. D'après les récits recueillis, leur présence dans la ville étudiée remonte à une dizaine d'années. Même s'il s'agit de réseaux que l'on peut localiser en Roumanie, on ne peut parler d'une communauté à Nice dans la mesure où il n'existe pas de structure sociale qui organiserait le groupe, aucun système de hiérarchie ou de reconnaissance d'une autorité interne, pas de solidarité spontanée, aucune occasion de rassemblement collectif et pas forcément d'interconnaissance⁹. C'est avant tout le manque d'opportunité qui les conduit à partager des lieux de vie communs. Les squats de la ville et un

⁵ L'auteure a participé à un collectif de soutien aux Roms dans les Alpes-maritimes à partir de 2012, ce qui lui a permis non seulement de multiplier les échanges avec les migrants et de passer de nombreuses heures sur leurs lieux de vie en squat ou en bidonville mais également de participer à des rencontres institutionnelles sur cette question.

⁶ Durkheim, E., 1897.

⁷ Grafmeyer, Y. et I. Joseph, 1984.

⁸ Tarrus, A., 2002, .

⁹ Brubaker, R., 2001.

petit bidonville rassemblent diverses familles qui, dans leur même quête d'un abri, ont accès aux mêmes informations circulant par le bouche-à-oreille dans ce milieu.

Bien qu'elles soient toujours précaires, sujettes à démolition ou à expulsion, certaines installations sont plus durables que d'autres. C'est une combinaison de décisions de justice et de pratiques policières plus ou moins coordonnées qui détermine la pérennité d'un lieu de vie. L'occupation de certains squares ou rues du centre ville, tentée à plusieurs reprises, a échoué par l'intervention répétée des forces de l'ordre en pleine nuit. Certains squats ont réussi à se maintenir quelques temps avant que la municipalité ne pousse leur propriétaire à les faire évacuer ou bien qu'elle n'exerce des intimidations suffisantes pour que les habitants les quittent d'eux-mêmes. Dans ce mouvement permanent d'installations-expulsions, un petit camp-bidonville est resté relativement pérenne depuis quelques années : le camp des berges du Var, à l'extrémité ouest de la commune, abrite depuis 2012 entre soixante-dix et cent trente personnes. Mal desservi par les transports en commun, entouré de terrains vagues, d'usines de concasement et de zones de dépôt de matériaux et engins, il est sujet à inondation et reste boueux toute l'année. Bien que détruit à deux reprises suite à des procédures en justice, le camp s'est reconstruit plusieurs fois dans cette même zone géographique. Cet emplacement accueille régulièrement des personnes chassées de la zone côtière et du centre. Sans être toléré, l'éloignement de ce bidonville du cœur de la cité en fait un espace de réclusion qui semble moins traqué par les autorités : les indigents qu'il abrite sont moins visibles dans la station balnéaire, ils ne suscitent pas de protestation des « riverains en colère »¹⁰, ils y restent confinés en dehors de la ville dès la nuit tombée et, comme le dit cet ancien policier « *Au moins si on veut en choper un pour une connerie, on sait où il est. On sait ce qui se passe là-bas* »¹¹.

Le cantonnement le long des berges du fleuve qui marque la limite de la commune est une pratique déjà ancienne de la gouvernance locale. Dès 1968, cette zone voit se construire un grand bidonville, composé non de baraques en palettes comme aujourd'hui, mais de véritables petites maisons en briques érigées par une partie des ouvriers maghrébins alors embauchés dans les entreprises de construction qui bétonnaient la Côte d'Azur. Entre deux et trois mille personnes y vivaient dans des conditions extrêmement précaires, en retrait de la cité. Déjà à cette époque, on accusait ces migrants, essentiellement tunisiens et algériens, de porter atteinte à la renommée touristique de Nice par leur seule présence et, concomitamment, d'être trop repliés sur eux-mêmes, vivant en vase clos à l'écart de la vie citadine¹²; invectives adressées aujourd'hui aux Roumains qui occupent le lieu. Bien qu'à l'échelle nationale l'éradication des bidonvilles fut

¹⁰ Fassin, E., C. Fouteau, S. Guichard, et A. Windels, 2014.

¹¹ Echange avec un policier, août 2014.

¹² Schor, R., S. Mourlane, et Y. Gastaut, 2010.

lancée dès la fin des années soixante, celui de Nice perdura jusqu'en 1976, en faisant un des derniers de France¹³. Le relogement, en 1974, d'une partie de la population en foyer-hôtel dans le quartier plus central de Riquier soulevait comme aujourd'hui l'ire des riverains qui craignaient la proximité de ces Autres aussi mal connus qu'inquiétants¹⁴. C'est notamment l'incendie d'environ deux cents habitations au mois de juin 1974 et la nécessité de libérer le terrain pour y faire passer une autoroute, qui décidèrent les autorités à envisager d'autres solutions d'hébergement pour ces travailleurs et leurs familles. Emanation du ministère de l'intérieur, c'est la Société nationale de construction de logement de travailleurs (Sonacotra) qui fut alors chargée de résorber le bidonville en installant une cité modulaire provisoire, Nice-village, qui perdurera plusieurs dizaines d'années à quelques encablures des anciennes baraques, maintenant la population dans « son » espace relégué. Réhabilitée dans les années quatre-vingt-dix, il ne reste aujourd'hui de cette cité de transit qu'un foyer pour travailleurs célibataires de quelques centaines de lits, géré par l'entreprise Adoma, héritière de la Sonacotra.

C'est également cet emplacement que la municipalité a choisi de mettre à disposition pour construire une aire d'accueil des Gens du voyage, dans les années deux mille. La loi dite Besson I de 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement étant restée lettre morte dans la plupart des communes de France, la nécessité de l'accueil des caravanes itinérantes dans toutes les communes de plus de 5.000 habitants fut réaffirmée avec la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du voyage. Dans les Alpes-maritimes, un schéma départemental fut élaboré à partir de 2002 pour satisfaire à cette obligation mais la ville de Nice dit avoir rencontré de nombreuses réticences à l'installation d'une telle aire, ce qui aurait justifié le retard pris dans sa réalisation¹⁵. Une première option fut de la situer dans le vallon de Saint Isidore, mais ce serait encore une fois face aux réticences des riverains que le projet aurait été orienté vers une zone moins peuplée, habitée par les seuls immigrés du foyer, eux-mêmes considérés comme des citoyens de second ordre puisque non-électeurs pour la plupart. L'ouverture de cet espace en 2008 permet par là-même « *au maire d'interdire le stationnement des résidences mobiles en dehors des aires d'accueil et prévoit une procédure simplifiée d'expulsion en cas d'occupation illicite* »¹⁶. L'épisode de l'été 2014, durant lequel l'édile de cette commune a proposé aux maires de France « *un mode d'emploi pour expulser les Gens du voyage* »¹⁷, rappelle s'il en était besoin que cette aire a davantage pour fonction de maintenir les Voyageurs à distance de la ville que de les y accueillir. Ainsi, c'est bien une zone de ségrégation

¹³ Gastaut, Y., 2004.

¹⁴ Mourlane, S., consulté le 26 janvier 2016.

¹⁵ Voir article de Nice-Matin « Nice : Un terrain pour les gens du voyage dans la plaine du Var », 14 mai 2008.

¹⁶ <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/laccueil-des-gens-voyage>

¹⁷ Propos tenus par C.Estrosi, maire de Nice, sur l'antenne d'Europe 1, le 7 juillet 2014.

que la municipalité entretient à sa périphérie, y cantonnant des « *parias* » loin des habitants estimés plus légitimes, de la centralité urbaine ¹⁸.

Ce confinement n'empêche pas ces populations de se déplacer et de participer à l'activité de la métropole mais l'habitat en un espace reculé limite les attaches avec « le premier monde » et favorise l'émergence d'une micro-société à la marge de la société dominante. Cette zone rassemble sur un territoire relativement circonscrit, et à distance d'autres populations, des personnes aux parcours divers mais confrontées à une même expérience de relégation sociale et spatiale. Les migrants roumains côtoient ainsi, d'un côté, des Gens du voyage, qui bien souvent n'apprécient pas d'être catégorisés avec les premiers sous le vocable rom, et d'un autre côté, les résidants du foyer de travailleurs et de son marché. Or, il apparaît que la seule concentration spatiale ne suffit pas à comprendre l'établissement de connivences entre certains groupes au détriment d'autres, la dimension sociologique intervenant au premier chef dans ces processus.

2. Gens du voyage, Tsiganes : une même communauté ?

Ce ne sont pas seulement leurs nationalités qui distinguent les Tsiganes-roumains et les Gens du voyage, ce sont également des profils sociaux qui n'ont que peu en commun. Les Tsiganes de Roumanie que nous avons rencontrés sont sédentaires, ils sont entrés en migration pour échapper à une situation sociale en déclin dans leur pays d'origine. Le taux d'émigration de la population rom n'est pas supérieur à celui des Roumains en général, autour de 10% depuis la transition ¹⁹. Situés en bas de l'échelle sociale, sujets au racisme ²⁰, ils ont subi la transition économique avec plus de violence que le reste de la population et se sont progressivement retrouvés dans des positions intenable ²¹. C'est donc, comme d'autres migrants avant eux ²², dans la perspective d'améliorer leurs conditions de vie, d'offrir un avenir meilleur à leurs enfants, qu'ils ont rejoint la France, espérant y trouver un emploi ou au moins, en vivant de la chine, les moyens de survivre décemment. Il s'agit en général de familles nucléaires composées d'un ou des deux parents et d'un nombre d'enfants limité, deux à trois en moyenne. Certaines familles sont étendues à un grand-parent et les liens de cousinages ne sont pas rares mais ils n'impliquent pas de pratiques ou d'habitats en commun. Beaucoup de ces migrants gardent des liens forts avec leur pays d'origine où ils se rendent souvent pour retrouver des proches ou pour y faire des affaires, notamment en y important des marchandises glanées en France.

¹⁸ Wacquant, L. et S. Chauvin, 2014.

¹⁹ Olivera, M., 2011.

²⁰ Lièvre, M., 2015 ; Plainier, Z., 2014.

²¹ Lièvre, M., « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari, Ethnicité et appartenances sociales », *op. cit.*

²² Potot, S., 2007 ; Michalon, B. et M. Nedelcu, 2010.

Leur condition n'a que peu à voir avec celle des Gens du voyage qui occupent l'aire de temps à autre. Ces derniers, français, sont semi-nomades et ne vivent pas dans l'indigence. Pour la plupart, ils possèdent une habitation « en dur » qu'ils quittent une partie de l'année seulement. Comme le faisait remarquer une habitante des baraques lors des enquêtes, leurs véhicules témoignaient d'une condition sociale bien supérieure à celle des Roumains. Des caravanes de luxe, avec des annexes équipées de tout l'électroménager moderne et de petits salons de jardin illustraient un mode de vie plutôt confortable qui tranchait avec les cabanes faites de bois et de bâches de récupération de leurs voisins.

Cette inégalité sociale expliquait le maintien d'une certaine distance bienveillante entre les deux groupes. Bien qu'il y ait eu des contacts et des échanges occasionnels entre voisins, ceux-ci ne donnaient pas lieu à des relations suivies. Faisant preuve d'une certaine charité envers des personnes démunies, les Gens du voyage offraient des vêtements ou des couvertures à leurs riverains miséreux mais ils ne pénétraient généralement pas sur le camp. L'aire de stationnement était séparée du bidonville par un grillage qui n'était guère transgressé, même par les enfants qui jouaient parfois de part et d'autre de cette délimitation. On me dit également que l'occupation temporaire de l'aire, variant au cours de l'année, ne favorisait pas l'établissement de relations de proximité, les uns tachant de s'ancrer dans leur ville d'accueil, les autres n'y étant que de passage.

Ces liens plutôt lâches ne s'accompagnaient d'aucune animosité. Mes interlocuteurs roumains ne tenaient pas de propos inconvenants sur ceux qu'ils appelaient « les Gitans » lorsque je les interrogeais et, à ma connaissance, les occupants de l'aire ne se sont jamais plaints de la présence des premiers à leurs côtés. Il semble ainsi que l'occupation d'un espace contigu favorise la prise en compte de l'Autre, incite chacun à se positionner et à entrer en communication, mais n'engendre pas mécaniquement de sympathies ou de pratiques communes.

Aux yeux des bénévoles qui intervenaient auprès des Roumains, comme dans l'esprit d'un large public, ces deux groupes appartiennent pourtant à la même communauté. Le mouvement rom, porté en France par des associations comme *La voix des Rroms*²³, fait valoir l'existence d'une culture rom transnationale et, partant, d'un lien entre tous les groupes européens réunis sous cette appellation²⁴. A l'échelle locale, un leader communautaire, rom-roumain, a créé une association qui défend elle aussi « tous les Roms », qu'ils soient migrants d'Europe de l'Est ou Gens du voyage français, pour réagir notamment aux propos du maire qui amalgame les deux catégories dans ses invectives. Malgré cette définition globalisante de la communauté rom, dont on ne discute pas la pertinence politique ici, lorsque l'on observe la façon dont est vécue cette

²³ <http://rroms.blogspot.fr/>

²⁴ Liégeois, J.-P., 1995.

ethnicité *au quotidien*, telle qu'elle s'exprime dans les activités habituelles des acteurs concernés ²⁵, on se rend compte que cette catégorie ethnique transnationale ne structure guère les pratiques relationnelles des sujets. D'après nos observations, la position sociale prime sur la catégorisation ethnique.

3. Participer à une économie de la marge

C'est en effet ce que laisse penser le développement de relations plus soutenues avec le public issu d'Afrique du Nord. Mais il convient de ne pas s'y tromper : ce n'est pas une simple lecture objective des statuts sociaux qui orientent les sociabilités des acteurs, c'est plutôt une condition similaire qui favorise les échanges entre des sujets pris dans des logiques sociales identiques. La participation à une même économie de la marge est notamment un catalyseur de liens sociaux. Hommes et femmes du camp travaillent essentiellement en « *allant aux poubelles* »²⁶, c'est-à-dire en récupérant des objets usagés qu'ils remettent en état avant de les revendre sur le marché qui jouxte le foyer de travailleurs.

Ce marché est un lieu de sociabilité important. Il se tient tous les dimanches et correspond à ce que l'on nomme parfois un « marché ethnique » parce qu'il attire une clientèle, venue des quatre coins de la ville, majoritairement immigrée ou descendante d'immigrés ²⁷. Les étales proposent tout à la fois des produits importés du Maghreb (légumes tunisiens, épices, cigarettes, vêtements...) et des marchandises de diverses natures mais toujours bon marché. Ainsi, le caractère « ethnique » du lieu renvoie tant à ce qui est à vendre qu'à ceux qui viennent s'y approvisionner. Il s'agit là d'une ethnicité très inclusive, qui ne se réduit pas à des personnes d'origine maghrébine, même si elles y sont nombreuses, et qui concerne plus largement une population locale aux ressources économiques limitées, souvent d'origine étrangère mais pas uniquement. Tenu en périphérie urbaine, ce marché est avant tout celui de la périphérie sociale.

Notre population d'étude, installée non loin de là, a donc plusieurs raisons de s'y rendre. La première est de pouvoir s'y procurer des produits de consommation à des tarifs inférieurs au prix en magasin, et ceci sans faire l'objet d'une surveillance soupçonneuse comme cela est souvent le cas dans les centres commerciaux qu'il leur arrive de fréquenter. Comme suggéré, outre cette fonction consommatrice, le marché est également un lieu de travail. Les objets chinés, une fois remis en état sont mis à la vente « à la sauvette » à même le sol, dans la partie informelle de la place marchande ²⁸.

²⁵ Brubaker, R., M. Feischmidt, J. Fox, et L. Grancea, 2006.

²⁶ C'était l'expression consacrée par les personnes interrogées.

²⁷ Tarrus, A., 2001.

²⁸ Dahhan, R., 2014.

Mais le marché permet également de saisir des opportunités de travail : d'une part, des commerçants ou des clients peuvent requérir une main-d'œuvre ponctuelle pour de menus travaux ou sous forme d'une embauche au noir de quelques jours. Cela va de l'aide pour monter et démonter les stands au recrutement d'un homme à tout faire sur un chantier en passant par une heure de travail pour un mécanicien. Il ne s'agit généralement pas d'emplois durables mais l'accumulation de ces petits boulots autorise un revenu un peu plus élevé que celui de la chine. D'autre part, certaines rencontres peuvent donner lieu à des collaborations. Par exemple, lorsqu'un chineur trouve à débarrasser la cave d'un particulier ou a besoin d'emporter une machine à laver ou autre gros encombrants laissés à même la rue, il se tourne vers une personne possédant un véhicule. Ces intervenants ponctuels sont socialement proches des premiers : à peine mieux lotis, ils vivent chichement en ville et ont parfois exercé cette même activité à une période précédente. Leur condition sociale peu élevée les conduit à répondre favorablement à ces sollicitations qui représentent pour eux aussi des opportunités économiques. On voit alors naître des liens au-delà de l'espace de confinement, au sein d'une strate sociale particulière, celle des immigrés pauvres. Ainsi, l'inclusion dans une même frange de l'économie va soutenir l'établissement de relations entre personnes socialement proches, augmentant d'autant le capital social des nouveaux arrivants.

4. Homophilie sociale : « Les Arabes, des gens comme nous »

Au-delà de l'activité économique, la fréquentation du marché favorise les échanges entre voisins Tsiganes et Maghrébins. Officiellement, le foyer de travailleurs est occupé par des Chibanis²⁹ ayant atteint l'âge de la retraite mais qui, pour des questions de pension, de santé ou simplement parce qu'ils s'y sentent bien, passent encore au moins une partie de l'année en France. De façon informelle, ils ont été rejoints depuis quelques temps par de jeunes migrants, souvent arrivés par la mer depuis les côtes sud-méditerranéennes. Parmi ces derniers, ceux qui avaient des relations en France ou ailleurs en Europe sont allés rejoindre leurs proches tandis que les plus démunis se sont trouvés en situation d'errance, à lutter pour leur survie. C'est ainsi que certains ont échoué au foyer de travailleurs : ils y sous-louent parfois une chambre ou bien squattent des bâtiments laissés à l'abandon dans le prolongement de la résidence. Tout comme les Tsiganes, ils sont moins pourchassés ici qu'en ville et profitent des opportunités qu'offre le marché.

²⁹ Ce terme, qui peut se traduire de l'arabe par « cheveux blancs » est employé par les sujets pour désigner les immigrés maghrébins en retraite.

C'est avec la population hétéroclite de cette résidence que les sociabilités ont été les plus nourries depuis l'installation du bidonville : les interactions pragmatiques du marché se sont progressivement muées en d'autres types de relations. Ce sont d'abord de menus services qui ont été rendus par les résidents du foyer, avec de faibles contreparties. Ainsi, les habitants du camp achetaient leurs boissons auprès des vendeurs informels de la résidence et demandaient à ces derniers de conserver les bouteilles dans leurs réfrigérateurs. Puis les services sont devenus plus fréquents et plus étendus. Lorsque le camp, d'abord situé en bordure du fleuve, à 200m de la résidence, a été rasé puis reconstruit juste à l'orée du foyer, un véritable rapprochement s'est opéré. La plupart des Roumains pouvaient disposer d'un accès à l'eau potable du foyer en permanence, non pas sur la base d'une entente collective, mais à partir des liens que chacun avait établi avec quelques personnes. De même, on y rechargeait les téléphones et plusieurs femmes disaient pouvoir accéder à des douches pour elles ou pour leurs enfants. Les quelques accros dans le grillage qui séparait les deux emplacements sont rapidement devenus de larges ouvertures permettant le passage d'un site à l'autre, évitant ainsi un grand détour et dessinant les contours d'un nouvel espace partagé. Les relations ne se limitaient plus alors à des intérêts mutuels ou à de la bienveillance, elles tendaient davantage vers des sentiments amicaux, voire davantage. Si les Chibanis venaient rarement sur le camp, il n'était pas rare en revanche d'y rencontrer des jeunes maghrébins venus boire un verre, discuter un moment ou donner un coup de main pour aménager une cabane ou réparer une voiture. Les ententes pouvaient même aller au-delà puisque, durant les trois années d'enquête, deux unions ont été rendues publiques entre des femmes du camp et des hommes originaires du Maghreb fréquentant le foyer.

Si ces liens entre dernières générations d'immigrés tiennent en partie à une condition sociale et matérielle relativement proche, ils sont enrichis de certaines représentations symboliques. Le ciment relationnel repose ainsi également sur la perception d'une expérience sociale analogue. Les Chibanis ou d'autres immigrés maghrébins bien insérés dans le tissu social français font parfois figure de « grands frères ». Ainsi, une dame du camp m'expliquait : « *Les Arabes d'ici, ce sont des hommes bons, très gentils, parce qu'ils savent qu'avant c'étaient les Arabes qui vivaient comme nous* »³⁰. Cette idée a été exprimée à plusieurs reprises : les Maghrébins ont eux-mêmes connu l'habitat précaire avec les difficultés matérielles et les humiliations qui l'accompagnent. L'inter-compréhension avec les immigrés de longue date est souvent renvoyée non seulement à la migration, au fait d'être étranger pauvre dans un pays riche, mais également au traitement disqualifiant, vécu parfois sur le mode du racisme, des nouveaux arrivants dans la société française. On sait ce que cela fait de ne pas être apprécié, d'être discriminé sur la base d'une

³⁰ Discussion avec Irina, 26 avril 2014, traduit du roumain.

appartenance non choisie, indépassable aux yeux de la société majoritaire et cela crée une certaine communauté d'expérience. De même, nos interlocuteurs plaçaient souvent leurs espoirs dans le modèle d'ascension sociale offert par les Maghrébins : certains d'entre eux ont vécu en bidonville dans leur jeunesse, puis ont réussi à stabiliser leur situation professionnelle et, progressivement, à se rapprocher des standards de vie français. Cela correspond à la projection idéale d'une large majorité des personnes interrogées, leur mobilité étant avant tout une quête d'avancement social.

L'analogie entre ces parcours, même si elle ne résiste pas forcément à l'analyse dans la mesure où le contexte colonial puis post-colonial de l'immigration des trente glorieuses n'a que peu à voir avec celui de la construction de l'UE au vingt-et-unième siècle, est également entendue par des immigrés, voire par leurs descendants. Elle motivait l'attitude bienveillante de certains Chibanis mais ne se limitait pas à eux seuls. Ainsi, en 2013, lors d'une évacuation d'un squat en ville, tandis que quelques militants étaient venus soutenir les squatteurs, ils sont pris à parti par une jeune femme leur reprochant de défendre des individus qui occupaient illégalement une propriété privée en gênant le voisinage par leurs comportements impropres. Ces activistes argumentent longuement en pointant l'absence de prise en charge de ces migrants indigents et la nécessité pour eux de se replier sur des abris de fortune, contre leur gré, faute de pouvoir accéder au confort de la classe moyenne française. Après quelques dizaines de minutes de discussion, la jeune femme conclut : « *Alors si votre but c'est pas de nous coller les mendiants en bas de l'immeuble mais de les soutenir pour qu'on les accueille correctement, alors je veux bien vous rejoindre dans votre association. Parce que moi aussi, mon père, il est venu d'Algérie pour travailler en France, et ils l'ont parqué dans des baraques, là-bas, vous savez, dans le lit du Var, comme (ils) sont les Roms maintenant. Ils ont été traités comme des chiens. Et toute sa vie il a travaillé, pour sortir de ça. Parce que la France elle est raciste, et nous les beurs on est bien placés pour le savoir. Alors s'il faut aider les Roms pour ça, alors là oui, j'adhère à votre association pour qu'on [ne] les traite pas comme des chiens* »³¹.

Postuler à une conscience de classe relève peut-être de la surinterprétation dans une société où les rapports interethniques, voire interraciaux, prennent progressivement le pas sur les positionnements en terme de hiérarchie sociale³². Toutefois, ce témoignage permet de saisir le sentiment de proximité qui peut apparaître entre des catégories de population qui se sentent discriminées par la société majoritaire. Non seulement leurs situations matérielles, bien que différenciées, favorisent leur participation à des dispositifs économiques similaires, mais le ressenti face au rejet de la société d'accueil permet de partager une sorte de mémoire commune qui facilite l'inter-compréhension.

³¹ Intervention d'une passante, rue Beaumont, 30 mai 2013.

³² Fassin, D. et E. Fassin, 2006.

5. Conclusion

Les observations menées à Nice permettent ainsi d'avancer que, même en occupant des espaces relégués et en l'absence de politique publique destinée à leur insertion sociale, les migrants étudiés ne restent pas enfermés dans des univers clos qui ne seraient investis que par quelques militants bienveillants. Ils ne sont pas seuls aux portes de la ville et ils sont amenés à développer diverses formes de sociabilités avec d'autres groupes dont ils partagent certaines caractéristiques. Ils entrent en cela dans un processus d'insertion sociale qui les oblige à une certaine attention à l'Autre, à ses codes, à ses normes et implique des ajustements de leur part. Ils rencontrent ainsi la société française, non pas sous une forme idéalisée ou telle qu'ils ont pu se la représenter à travers les programmes télévisés depuis la Roumanie, mais telle qu'elle se vit dans ce pays. En tant qu'étrangers pauvres et démunis de tout capital social, ils s'insèrent dans la strate inférieure de la société, aux côtés d'autres populations précarisées, loin de la classe moyenne.

La question qui se pose ne devrait donc pas être celle de la possibilité, pour ces nouveaux arrivants, de s'insérer -ou pas- dans la société française, cette insertion ayant lieu de toute façon ; mais plutôt de savoir quelle(s) société(s) ils découvrent en France. Les nouveaux migrants ne rencontrent pas *la société française*, concept qui se matérialise difficilement sur le terrain -sauf à réduire celle-ci à sa classe moyenne- mais ils entrent en relation avec des groupes : les *Gitans*, les *Arabes* et les *Tsiganes* sont ainsi nommés non pour signifier une altérité indépassable mais au contraire pour désigner des groupes socialement proches, avec lesquels il est possible d'entrer en relation. La référence à l'éthnicité ne désigne pas ici une frontière ; elle renvoie plutôt à une certaine proximité entre les divers groupes tenus à la marge de la société dominante. C'est cet espace social cosmopolite que les migrants roms roumains sont amenés à pénétrer en France.

Corrélativement à l'insertion, se pose alors la question d'une possible ascension sociale au sein de cette société. Alain Tarrus a montré que pour une partie des « *Arabes de France* », l'ascension sociale ne passait plus par le fait de rejoindre la classe moyenne française mais plutôt par la perspective de devenir un commerçant d'envergure au sein de comptoirs économiques transnationaux, durablement maintenus à l'écart des normes et des règles de reconnaissance de la société majoritaire³³. Il est possible que les Roms roumains, confrontés à un racisme virulent qui s'exprime à tous les niveaux de la société majoritaire, choisissent, s'ils en rencontrent la possibilité, de faire carrière hors du salariat classique, dans des dispositifs plus inclusifs telle la place marchande étudiée. Mais cela serait le signe d'un renoncement et ne pourrait advenir que dans un second temps, après qu'ils aient assumé l'échec de leur projet migratoire initial, celui qui consiste à rejoindre le modèle dominant et à « *vivre dans un appartement, comme vous, avoir un travail normal,*

³³ Tarrus, A., 1995.

comme vous, avec mes enfants à l'école, comme vous, pour qu'ils travaillent plus tard dans des bureaux, tranquilles, comme vous, les Français »³⁴.

Bibliographie

Belqasmi, Mohamed, « Entre dissuasion, assistance et activisme: l'accueil ambivalent des migrants roms en France », *Confluences Méditerranée*, 2015, n° 2, p. 127-141.

Bergeon, Céline, « Les Roms roumains en France, entre politique migratoire et politique de non-accueil », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 2010, vol. 41, n° 4, p. 197-211.

Brubaker, Rogers, « Au-delà de L'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001, vol. 139, n° 1, p. 66-85.

Brubaker, Rogers, Magrit Feischmidt, Jon Fox, & Liana Grancea, *Nationalist Politics and Everyday Ethnicity in a Transylvanian Town*, Princeton University Press, 2006.

Dahhan, Ryzlène, « Relations interethniques dans un espace urbain ségrégué. Une étude de cas de l'insertion des « roms » dans un marché à la périphérie de Nice », Nice, Maison des Sciences de l'Homme Sud Est, 2014.

Doytcheva, Milena, « Migrants roms dans l'espace public : du médiatique au politique », *TEPSIS Papers*, 2014.

Durkheim, Emile, *Le suicide, étude sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1897.

Fassin, Didier & Eric Fassin, *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française*, La Découverte., Paris, 2006.

Fassin, Eric, Carine Fouteau, Serge Guichard, & Aurélie Windels, *Roms et riverains : Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique éditions, 2014.

Gastaut, Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses », *Cahiers de la Méditerranée*, 2004, n° 69, p. 233-250.

Grafmeyer, Yves & Isaac Joseph, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984.

Legros, Olivier & Tommaso Vitale, « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes: mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour*, 2011, vol. 86, n° 1.

Liégeois, Jean-Pierre, « L'émergence internationale du mouvement politique Rom », *Hommes et migrations*, 1995, n° 1188, p. 38-44.

Lièvre, Marion, « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari, Ethnicité et appartenances sociales », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2015, vol. 31, n° 4, à paraître.

Michalon, Bénédicte & Mihaela Nedelcu, « La Roumanie et ses migrants, 20 ans après la

³⁴ Echanges entre Carmen, habitante du camp des berges, et l'auteure, décembre 2014.

chute du communisme », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 2010, vol. 41, n° 4, p. 5-28.

Mourlane, Stéphane, *Eclairage - Le dernier bidonville de Nice - Ina.fr*, <http://fresques.ina.fr/reperes-mediterraneens/fiche-media/Repmed00407/le-dernier-bidonville-de-nice.html>, consulté le 26 janvier 2016.

Noiriel, Gérard, *Le creuset français*, Paris, Seuil, 1988.

Olivera, Martin, « Les Roms comme minorité ethnique? Un questionnement roumain », *Etudes Tsiganes*, 2011, n° 39-40, p.16-32.

Pétonnet, Colette, *On est tous dans le brouillard*, Comité des travaux historiques et scientifiques-CTHS, 2002, vol.3.

Plainer, Zsuzsa, « “It was useless be hired in factories” – state-communist forced urbanization, industrialization and informal market position in a one-time Roma colony from Oradea », Cluj-Napoca, Université Babes-Bolyai, 2014.

Potot, Swanie, *Vivre à l'Est, travailler à l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Schor, Ralph, *Histoire de l'immigration en France*, Paris, Armand Colin, 1996.

Schor, Ralph, Stéphane Mourlane, & Yvan Gastaut, *Nice cosmopolite 1860-2010*, Paris, Autrement, 2010.

Tarrius, Alain, « Au-delà des Etats-nations: sociétés, cultures et réseaux de migrants en Méditerranée occidentale », in *La fin des norias? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, MMSH, 2002.

Tarrius, Alain, « Au-delà des Etats-nations: des sociétés de migrants », *Revue européenne des migrations internationales*, 2001, vol. 17.

Tarrius, Alain, *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Aix-en-Provence, Les éditions de l'Aube, 1995.

Wacquant, Loïc & Sébastien Chauvin, *Parias urbains*, La Découverte, 2014.

Wimmer, Andreas, *Ethnic Boundary Making: Institutions, Power, Networks*, New York, OUP USA, 2013.